

PSE à l'usine de CIRETEC à Saint-Ay (45)

Le 30 janvier 2022 un arrêt total de la production de l'usine CIRETEC (45) a été causé par un incendie. Ce sinistre a perturbé la filière électronique française, pénalisant plus particulièrement le secteur de la défense en déstabilisant la chaîne d'approvisionnement des systèmes électroniques de l'avion Rafale.

En effet, cette société appartenant au groupe ELVIA, représente près de 10% du marché des circuits imprimés (PCB) en France et ses clients sont des acteurs majeurs des secteurs de l'aéronautique (Safran, Airbus....), de la défense (DGA, Thalès MBDA...) et du spatial (CNES, Sodern....).

La société CIRETEC était l'une des deux sociétés françaises qualifiées par l'Agence Spatiale Européenne (ESA - European Space Agency) et possédait également des agréments CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) pour la fabrication de circuits de haute technologie appelés HDI (High Density Interconnect).

La fabrication française de circuits imprimés ne couvre aujourd'hui plus que 10% de la consommation nationale et notre dépendance vis-à-vis de l'Asie, en particulier, représente un véritable danger pour notre souveraineté sur des secteurs stratégiques. C'est pourquoi le plan de sauvegarde de l'emploi et la non reconstruction de l'usine annoncés aux salariés ce 28 juillet, avec uniquement le maintien d'une petite unité de contrôle sur place employant dix sept salariés (effectif total : 71) est incompréhensible.

En effet même si le site a été durement touché par l'incendie, il est évident que reconstruire complètement un site ailleurs pour répondre à la demande aura un coût largement supérieur et la perte de savoir-faire développé par les salariés du site (2/3 de l'effectif à plus de 10 ans d'ancienneté) sera énorme sur un secteur déjà en difficulté de recrutement. Ensuite, les conséquences sociales de la décision en cours sont également catastrophiques pour le territoire sachant que plus de la moitié du personnel a plus de 50 ans et sera en grande difficulté pour retrouver un emploi.

Alors que le Président de la République vient d'annoncer un investissement public historique de 2,5 milliards d'euros dans le secteur des semi-conducteurs au bénéfice de l'entreprise STMicroelectronics dans le cadre du plan « France 2030 », ne pas considérer l'ensemble de la filière « électronique » dans son intégralité incluant la chaîne de sous-traitance (PCB, back-end, composants passifs...) revient à maintenir ce pan transverse et clé de l'industrie française dans une situation de fragilité.

Ensuite la décision prise par le groupe ELVIA vis-à-vis de CIRETEC, alors même que ce dernier a été racheté le 31 mars 2022 par le fond d'investissement TIKEHAU ACE CAPITAL en lien avec des donneurs d'ordres majeurs du secteur (Airbus, Dassault, Safran, Thalès...) dont certains clients historiques de CIRETEC, est également de nature à nous interroger sur la stratégie industrielle actuellement à l'œuvre et sur les enjeux associés à la filière dont les rapports donneurs d'ordres/sous-traitants.

Collectif électronique / Industrie FTM David Blaise – Fabrice Lallement.